

LE BULLETIN DE RUSTREL



« Tous jugements en gros sont lâches et imparfaits »
Michel EYQUEM de MONTAIGNE — Essais



LE MOT DU MAIRE Pierre TARTANSON

Chers amis Rustréliens,

Il y a maintenant 3 ans que vous nous avez confirmés, mon équipe et moi, aux responsabilités municipales. Les 3 premières années d'un mandat de 6 ans sont passées et nous sommes donc à mi-mandat. Pour nombre d'élus, c'est le moment d'un bilan des actions réalisées durant cette période. Je ne dérogerai pas à la coutume et je les mettrai en parallèle avec nos promesses électorales de 2020 :

- L'espace socio-culturel (ESC) a été finalisé. Son équipement est progressivement complété. Il est de plus en plus utilisé par les associations, par l'école, pour des réunions, des spectacles, des conférences et, de l'avis général, c'est une réussite !
- Le développement durable : la rationalisation de l'éclairage public se poursuit avec l'allongement de la plage d'extinction nocturne et l'ajustement des abonnements électriques de la Commune.
- Une part du budget municipal est maintenant systématiquement consacrée à la réfection des voies communales. Le chemin de Buissonnière a été totalement rénové, de même que la rue du Château, le chemin de Combet et le boulevard de l'école. En attente de travaux plus radicaux, des réfections ponctuelles sont régulièrement effectuées par les em- ●●●

ployés municipaux sur les voies les plus détériorées. Par ailleurs, ces derniers finissent d'installer les panneaux manquants aux noms des rues et des routes, dans le cadre des obligations de la numérotation métrique. On peut ajouter ici, la rénovation de la partie basse du chemin d'Istrane et la création de places de parking au terrain de sport. Les études promises ont été faites pour la rénovation du hameau de Bouvène et de sa voirie. Malheureusement les travaux vont être retardés car la CCPAL ne pourra pas mettre en place l'assainissement avant 2 ans.

- L'embellissement du village : les tentatives de fleurissement des bacs floraux n'ont pas été très concluantes, la sécheresse et la chaleur de nos étés ont anéanti nos efforts... et il y a peu de volontaires pour l'arrosage. A revoir donc! D'un autre côté, les efforts de nos employés pour assurer la propreté des rues me semblent dans l'ensemble efficaces, bien qu'ils aient à lutter quotidiennement contre des incivilités récurrentes tels les dépôts sauvages de détritrus. Nos premiers containers enterrés ont été mis en place à proximité de l'ancienne route d'APT.

- La redynamisation de la vie quotidienne à RUSTREL : elle n'a pas été au rendez-vous les deux premières années en raison de l'épidémie (impromptue) de CoVID 19 qui a été une catastrophe pour notre vie sociale et l'activité des associations. Depuis un an, cette redynamisation est heureusement objective et reconnue, surtout depuis l'ouverture de notre ESC. La vie associative reprend doucement mais beaucoup de responsables ont été démotivés (Rustrélienne, Amis du Patrimoine...)

- La défense de nos services publics : le bureau de Poste est toujours là, et nous constatons que ses services restent indispensables. Par ailleurs, une matinée par mois, le bus « Le Lien » est à notre disposition sur la place de la Fête, et ses responsables sont là pour nous aider dans toutes nos démarches auprès des administrations.

- La rationalisation de l'avenir touristique du Colorado Provençal : un grand pas a été franchi ces derniers mois avec l'avis favorable du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires à notre demande de Déclaration d'utilité publique du site (DUP). La procédure va permettre à terme à la Commune l'expropriation du foncier et une gestion professionnelle et durable de ce site classé qu'il faut préserver à tout prix.

- Le soutien aux activités commerciales reste une de nos priorités. Nous avons encouragé l'installation de notre nouvelle épicerie, de la brocante de la place, la rénovation et la mise aux normes PMR de la boulangerie et favorisé l'extension des places en terrasse des bars qui en avaient fait la demande.

- L'accompagnement des initiatives artistiques dans le village : Rustrel a la chance de compter parmi ses résidents de nombreux artistes. Preuve en est la manifestation bisannuelle « RUSTREL Voir Ecouter » encouragée par la Mairie, où ils témoignent de la richesse de leurs activités. Le nouvel ESC et ses équipements que nous mettons maintenant à leur disposition est l'élément moteur de cet accompagnement.

- La solidarité envers nos plus jeunes : c'est toute l'attention que nous portons aux équipements de leur école (qui peut aussi profiter de l'ESC voisin), c'est aussi une belle rénovation de la piscine municipale. Envers les plus anciens, c'est la mise à disposition d'un taxi une fois par semaine pour se rendre à Apt, la « corbeille » de fin d'année et aussi l'aide du Comité communal d'action sociale (CCAS) dans beaucoup de démarches administratives. Aide qui peut également concerner toutes les personnes vulnérables qui en font la demande. Je rappelle que ce Comité peut comprendre des élus et des habitants du



village et je fais ici appel à tous les bénévoles pour une aide à Ghislaine PEY, cheville ouvrière de ce CCAS. Elle en aurait parfois grandement besoin.

● Une information et une communication efficace et de qualité : nous avons tenu à éditer un bulletin municipal trimestriel, rénové dans sa présentation, dans lequel nous essayons d'informer objectivement les Rustréliens sur la vie de leur village, tant dans l'évolution de ses grands projets que dans les petits événements de la vie quotidienne. Cette information est complétée par le site Internet et la page Facebook de la Commune pour lesquels, j'en conviens, un effort de réactivité reste à faire. Nous allons nous y atteler. Je crois aussi aux rapports directs entre individus et c'est pour cela que j'ai continué à tenir une permanence régulière tous les samedis matin.

Bien que beaucoup de choses restent à faire, je pense que cette première « mi-temps » a tenu une grande partie de ses promesses. Nous allons maintenant persévérer dans notre action, essayer de nous améliorer là où persistent des lacunes, et prendre à bras le corps les nouveaux défis qui se présentent. Il s'agira surtout de permettre à notre Commune d'être le moins possible pénalisée par la situation nationale et internationale délétère que nous affrontons. Mais aussi dans les 3 ans qui viennent, de parvenir à réaliser les projets qui nous tiennent à cœur. Je cite, pêle-mêle, la rénovation de l'aile nord-est du Château, la rénovation du monument aux morts, une adaptation du PPRI (Plan Prévention Risques Inondation) aux réalités objectives de la Commune, l'implantation de nouveaux containers enterrés, la réalisation d'un parking en dessus du cimetière et sa jonction avec le centre-village, la rénovation du hameau de Bouvène et bien d'autres choses encore.

Je vous souhaite un très agréable printemps dans un des plus beaux (c'est sûr !) villages de France, le nôtre...



LE BUS, C'EST SIMPLE ! Anne-Marie LOISON

ZOU!

La ligne 989



La ligne 989 est la ligne de transport à la demande, elle fonctionne uniquement sur réservation. Vous pouvez vous rendre à Apt à l'horaire qui vous convient pour le prix d'un ticket de transport. Il existe différents tarifs, renseignez-vous.

Pensez à réserver votre trajet avant 16h30 la veille du trajet et le vendredi pour le lundi auprès de la gare routière d'Apt par téléphone au **+33 (0)4 90 74 20 21.**

Renseigné par la monographie de Régis Fabre et mes recherches personnelles.

L'Usine de Fer et les Hauts Fourneaux

Le sous-sol du pays d'Apt et de Rustrel en particulier, contient des gisements assez considérables de minerais de fer. Dès l'Antiquité, à l'époque romaine et dans le haut Moyen-Age, ces gisements ont été exploités. Pendant des siècles des petits fourneaux « à la catalane » réduisaient le minerai de fer entre Rustrel, Gignac et Simiane.

Au XIXème siècle une véritable industrie fut mise en place, avec les hauts fourneaux de Notre-Dame-des-Anges à Rustrel. De nombreux procès relatifs à la possession des bois (utilisés pour la fonte du minerai) marquèrent l'histoire de cette usine.

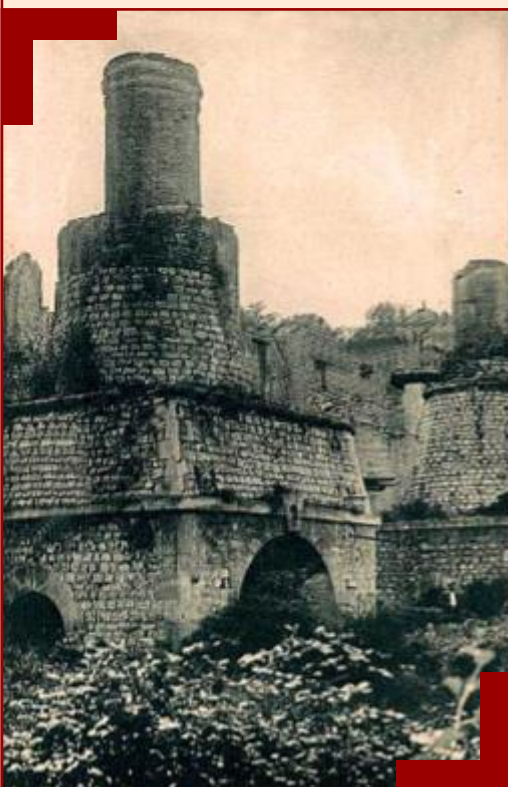
On peut dire que cette industrie changea profondément l'économie du terroir de Rustrel faisant « grimper » la population à près de mille habitants, en 1861.

Le banc de minerai affleure le sol suivant une bande s'étendant de Villars à Gignac sur une longueur de 8 km, avec une interruption de 2 km faite par la vallée de la Doua et où passe la route d'Apt.

Les deux principaux centres d'exploitation à ciel ouvert étaient situés, l'un près de Villars, au hameau des Trécassats, et l'autre plus à l'est, de l'autre côté de la Doua, près de Notre-Dame-des-Anges. L'ancienne usine de Rustrel comprenait deux hauts fourneaux au bois de 6 tonnes avec leur machines soufflantes, cubillots, grande halle de fonderie, logements des fontes de moulage (ornements, colonnes, tuyaux, plaques, etc...).

Chronologiquement cette usine passe dans de nombreuses mains. Elevés en 1822, les premiers bâtiments de l'usine de fer (appelée « la fabrique ») étaient situés un peu plus bas que ceux dont on peut voir les ruines aujourd'hui. Cette première usine appartenait aux Talabot (L'usine Basse).

En 1839, l'extraction du minerai engagea divers actionnaires à implanter des hauts fourneaux à proximité. Le manque de garanties suffisantes d'exploitation déboucha sur un refus préfectoral.



A la même époque, une tentative de haut fourneau à Saint-Quentin (Saignon) échoua devant l'éloignement des bois de Lure et du plateau d'Albion.

Le 23 mai 1840, Monsieur Gaufridi obtenait la concession des mines. Peu après il la céda à Gustave Perre qui faisait aussitôt faillite. C'est alors qu'une nommée Pauline Jaricot, de Lyon, s'intéressa à cette usine, voulant aménager la condition ouvrière en rendant à l'ouvrier « sa dignité d'homme, de père et de chrétien ». Courageusement, elle rêvait de créer une usine où « les ouvriers jouiraient en famille d'un travail réglé avec prudence et rétribué suivant la justice ».

Mise en contact avec Perre on la trompa ouvertement. En cette année 1848 de révoltes sociales, l'usine est fermée, les ouvriers sont au chômage. Tout est perdu. Le drame de l'usine est catastrophique pour le pays. Pauline Jaricot écrira plus tard : « j'étais tombée entre les mains de voleurs ».

Malgré cela, les hauts fourneaux fonctionneront tant ●●●

bien que mal et connaîtront en l'espace de quelques mois deux accidents entraînant la mort de trois hommes.

Le « Mercure Aptésien » nous relate les faits qui ont endeuillé les employés et la direction :

« Le 1^{er} octobre 1848, Monsieur Mense, ingénieur de l'usine, s'est, par suite d'un vertige, laissé choir de la hauteur d'un deuxième étage sur le pavé, et il est mort instantanément ».

Le 6 mai 1849, « pendant la coulée et au moment où on allait verser la fonte dans le grand moule des tuyaux destinés au Canal de Marseille, l'humidité du sable et de l'argile qui recouvraient les parois intérieures de la poche et qui la garantissaient du contact immédiat avec le métal, a provoqué

une explosion effroyable et a fait jaillir du centre de la casse une énorme quantité de fonte qui a grièvement blessé plusieurs ouvriers, dont 2 ont été frappés mortellement. La masse de fonte mise en éruption par la vapeur provenant de cette humidité est estimée à 1200 kilos. Le malheureux ouvrier qui a été atteint et tué le premier, a été lancé contre un mur à une distance de 3 mètres ; le second, qui a eu les bras, la poitrine et le ventre gravement endommagés, n'a pas survécu à ses profondes blessures, d'où l'on avait extrait les morceaux de fonte qui s'y étaient incrustés. Des éclaboussures de métal qui ont brisé la croisée, ont été trouvées à environ 50 mètres d'éloignement ».

Après ces dramatiques accidents, le sort de l'usine sera mis entre les mains de la justice. Le 20 novembre 1852, l'usine et toutes ses dépendances furent adjugées devant le tribunal d'Apt au baron de Carayon-Latour.

En 1856, Toussaint Gavot, notaire marseillais, rachète l'usine et rallume les deux hauts fourneaux. Ceux-ci étant alimentés au bois, les forêts environnantes seront durement touchées.

Le 22 décembre 1878, les fortes chutes de neige dans la région provoqueront l'effondrement de la toiture des hauts fourneaux, sonnant ainsi l'amorce du déclin de l'usine.

Le gisement de fer s'amenuisant, des tentatives de prospection vivement soutenues par le Conseil municipal seront engagées en 1883 par Léopold Bourgue, directeur des mines. Malheureusement, ces efforts n'empêcheront pas la fermeture définitive de l'usine de fer, vers 1890, victime de fâcheux traités de commerce avec l'Angleterre.

D'autre part, le fonctionnement au bois ne permettait plus des bénéfices suffisants pour compenser les frais de transport fait par voiture à colliers sur parcours de 40 km. (Route de Rustrel à Cavaillon qui était à l'époque la gare la plus proche).

La construction trop tardive par la compagnie P.L.M. d'une ligne de chemin de fer de Cavaillon aux Alpes, passant par Apt, ne permit pas la réouverture de l'usine. L'arrêt des mines métallurgiques eut de graves conséquences sur le « dynamisme commercial » de Rustrel. Le départ de 250 ouvriers et employés avec leurs familles vida le pays entraînant la fermeture immédiate d'une auberge et d'une épicerie du village.

Rustrel venait de connaître une prospérité économique malgré les difficultés inhérentes aux premières tentatives de cette « révolution industrielle ».





Vous êtes bénéficiaire du RSA, vous pouvez peut-être accéder à l'aide alimentaire des Restos ?

La confiance que nous font les donateurs impose d'employer au mieux leurs dons. L'aide des Restos s'adresse donc à ceux qui en ont le plus besoin. Pour recevoir l'aide alimentaire sous forme de paniers-repas, il faut s'inscrire chaque année et justifier de l'insuffisance de ses ressources. L'inscription est un moment difficile mais important qui demande

une écoute chaleureuse. Elle peut se faire à n'importe quel moment de l'année. C'est le premier pas vers l'insertion. En effet, grâce aux renseignements recueillis, on identifiera quelles sont les autres besoins de la personne accueillie: logement, emploi, illettrisme, santé... Si vous avez le moindre souci pour vous déplacer, vous pouvez utiliser le service du bus à la demande. Le bus « le lien » peut vous aider également dans vos démarches, il est présent sur la Place de la fête les 3ème jeudi du mois.

Sachez que la mairie peut aussi vous aider, nous sommes à votre écoute et vous aiderons du mieux que nous pourrons.

Pour en savoir plus, contactez l'Association des Restos du Cœur d'Apt

405, Rue Victor Hugo à Apt – Téléphone : 04 90 74 08 44
ad84.apt@restosducoeur.org

NUMEROS ET INFOS UTILES

Mairie de Rustrel Horaires d'ouvertures : du lun au ven de 9h à 12h	04 90 04 91 09 mail : mairierustrel@orange.fr
Ecole Pierre Vial	04 90 04 91 42
La Poste de Rustrel, horaires d'ouvertures : du lun au ven de 09h30 à 11h30	04 90 71 20 11
Comité communal feux de forêt	06 11 56 55 86
Service des eaux en cas d'urgence (CCPAL)	Eau potable : 06 84 80 39 19 Assainissement : 06 76 98 75 77
Hôpital d'Apt	04 90 04 33 00
Bus intercommunal itinérant de services publics	3ème jeudi de chaque mois de 9h à 12h 20 avril / 15 juin 2023
Météo France Carpentras	04.90.63.69.60
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Infirmières	Cabinet infirmier Viens : 04.90.75.24.12

BREVES Pierre TARTANSON

- Mon intervention lors de la cérémonie des vœux du Maire le 9 janvier à RUSTREL a été filmée. Elle peut être retrouvée sur la page Facebook de la Mairie.
- Dans le courant du mois de janvier, votre Maire (ou son premier adjoint) a également assisté à 9 cérémonies équivalentes dans les communes voisines !
- Le chemin d'ISTRANE qui mène à la station d'épuration menaçait de s'écrouler. La consolidation a été obtenue en comblant un des deux fossés après avoir assuré le drainage du



pluvial dans le fossé restant. (Entreprise SRTPA Rustrel)

- Les premières neiges de l'année sont tombées dans la nuit du 26 au 27 février. 12 centimètres qui ont fondu instantanément sur la voirie encore chaude. Résultat : des paysages magnifiques et aucune gêne à la circulation !



- Les employés municipaux ont entamé une saison de remise en état progressive de la voirie qui présente en de nombreux endroits des « nids de poule » dangereux.
- Après 4 ans de démarches, la ligne téléphonique aérienne « provisoire » sur plots béton du boulevard du Colorado, disgracieuse et dangereuse, a fini par être supprimée fin février. Elle était destinée à dépanner la commune de GIGNAC en panne d'Internet...
- Le projet de lotissement de 23 lots du boulevard du Colorado suit son cours. Après bornage et défrichage (que l'on peut juger sévère), l'implantation d'un transformateur électrique est en cours de réalisation.



- Les employés municipaux poursuivent l'implantation des panneaux manquants des noms de rues, dans le cadre de la campagne de numérotation métrique.
- L'association des Amis du Patrimoine de RUSTREL a du mal à se remettre de la parenthèse CoVID. Après des difficultés pour reformer un bureau efficace, une partie des archives de l'association, notamment, son logiciel de comptabilité, reste introuvable.
- Des mutations vers une autre collectivité, à la communauté de communes (CCPAL) : Ludovic LAFFITE qui dirigeait l'Office de tourisme intercommunal (OTI) et Fabien URHING (notre ancien secrétaire général) qui dirigeait les services financiers. Tous deux ont décidé de changer d'orientation professionnelle.
- La circulation, interdite par arrêté municipal rue de l'église pendant quelques mois en raison d'un risque d'éboulement lié à la construction d'une maison en contrebas, a été rétablie fin février.
- La nacelle qu'utilisent régulièrement nos employés pour la mise en place des illuminations de Noël, a rendu l'âme. La CCPAL a décidé de mutualiser au profit de toutes ses communes un nouveau matériel qui sera loué pendant 2 mois à cet effet chaque année.
- La Commune n'a toujours pas obtenu d'EDF le paiement des 4 dernières années de la production photovoltaïque de l'école. On invoque de sombres raisons de procédure administrative défailante lors d'un changement de panneaux après un orage de grêle... Environ 24.000 € sont en jeu !
- Le chemin de BEAUSSES n'est plus carrossable, même en 4x4. Sollicité, le Syndicat Forestier n'a pas retenu notre demande d'aide à sa rénovation, tandis que la DDT, pour sa part, a refusé son reclassement en piste DFCL, bien que cette voie reste un accès essentiel à la partie haute de la commune en cas d'accident (parapente) ou d'incendie.
- Le PNRL a octroyé 3.239 € à la commune pour un « soutien aux communes pour la protection de la biodiversité et la valorisation des aménités (?) rurales ». C'est toujours bon à prendre mais nous attendons une définition de l'aménité rurale !
- Ledit Parc Naturel Régional du Luberon a choisi le nouvel Espace Socio-Culturel de Rustrel pour la réunion de son dernier Comité syndical le 7 février dernier. Notre nouvelle salle a été particulièrement appréciée.
- Le SEDEL (Service d'Economies Durables En Luberon), encore le PNRL, nous aide à faire des économies d'électricité en adaptant au mieux les abonnements de nos nombreux compteurs et en nous aidant dans nos demandes de dégrèvement.
- Nos demandes de révision du PPRI (Plan Prévention Risques Inondation), appuyées sur une étude du CNRS n'ont pas été, à ce jour, prises en compte par la DDT (Direction Départementale Territoires). Un recours direct auprès de notre nouvelle Préfète ne semble pas avoir été plus efficace...
- Une course de vélo dite « Grand fondo » aura lieu dans Pays d'Apt le 1er octobre 2023. Elle sera ouverte aux cyclistes confirmés mais aussi aux amateurs et passera à RUSTREL. Les organisateurs recherchent des volontaires pour régler la circulation.



- Après les travaux de mise en sécurité de la terrasse du réfectoire, de l'ancien potager et du « mini Colorado », les enfants de l'école ont pu récupérer l'essentiel de leurs espaces de jeu dans la cour.
- Patrice RIVAS a bien voulu accepter d'être nommé représentant de l'administration à la commission de contrôle de listes électorales de RUSTREL.
- L'entreprise OCRIA qui fabrique des bières artisanales au Plan d'eau a représenté RUSTREL au dernier salon de l'agriculture.
- Pour financer ses projets d'investissement, le Conseil communautaire a voté (29 voix pour, 14 contre et 3 abstentions) une taxe d'habitation sur les résidences secondaires mais a également décidé de majorer pour tous les propriétaires, les taux des taxes déjà existantes sur Foncier bâti (de 2 à 2.4%) et non bâti (de 1.93 à 2.4%). Votre Maire a voté contre.
- Pour Rustrel, nous avons décidé de ne pas modifier cette année (et depuis que je suis élu), la part communale des différentes taxes qui restent de notre compétence (les mêmes que ci-dessus).
- Ils étaient nombreux à Rustrel, le 22 mars, à assister à une démonstration de taille d'oliviers organisée par le Groupement des oléiculteurs de Vaucluse... d'autant plus qu'en fin de matinée ils étaient invités par Alain CASTOR et sa compagne à déguster les productions du Moulin.



ASSOCIATION VIVRE EN HARMONIE Nohémie ESCOFFIER

L'association Vivre en Harmonie à Rustrel est heureuse de vous inviter à une excursion le mardi 6 Juin. Destination : les Cévennes

- Voyage en car jusqu'à Anduze, découverte du parc national exotique de la Bamboussaie, petit train à vapeur pour un voyage dans la vallée des Gardons, repas de midi.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 16 MAI.

Nohémie ESCOFFIER — Chemin ST Joseph — 84 400 RUSTREL

Tél : +33 (4) 90 04 95 50 ; +33 (6) 87 57 98 45

Si à l'heure où j'écris cet article, le Conseil municipal n'a pas encore voté le budget prévisionnel 2023, les comptes "administratif" et "de gestion" sont prêts. Je rappelle que le premier est établi par les services communaux et que le second est dressé par la trésorerie (nous dépendons maintenant de celle de Pertuis). Ces deux comptes qui retracent les dépenses et les recettes de la commune, tant en ce qui concerne notre fonctionnement que notre investissement durant l'année 2022, doivent être superposables, et c'est le cas. Ils nous permettent de faire des comparaisons instructives avec les années précédentes et d'étudier l'évolution de la situation financière de la commune dans le temps. J'ai choisi une période de 5 ans, de 2018 à 2022.

La part des ressources fiscales dans nos recettes de fonctionnement est passée de 58 à 65 % (soit pratiquement les 2/3), alors que les dotations et participations de l'Etat (dont la dotation globale de fonctionnement, DGF) sont passées de 18 à 11%! (soit de 50.053 à 34.981 €). Au niveau des dépenses de fonctionnement, la part des charges de personnel est relativement stable, autour des 57% constatés en 2022, de même que les charges générales à 29%. Cela représente 505 € et 252 € par habitant alors que pour des communes équivalentes la moyenne est respectivement 423 € et 279 € au niveau départemental et 297€ et 228€ au niveau national. Notre capacité d'autofinancement nette (c'est l'excédent de fonctionnement après remboursement de la dette en capital) s'est bien rétablie après une opération de remboursement anticipé d'un gros emprunt en 2018. Elle représente notre capacité à dégager des ressources pour financer des dépenses d'équipement. Elle a été de 46.543 € en 2022. Les opérations d'investissement sont surtout le reflet des travaux effectués ces dernières années à la piscine et de la construction de l'espace socio-culturel en 2022 tant en dépenses, qu'en recettes (subventions surtout).

Les remboursements liés aux emprunts sont stables depuis 2019 : autour de 32.000 € par an, soit 50€ par habitant. A comparer aux 122€ et 71€ par habitant au niveau départemental et national. Notre endettement diminue progressivement. Il était de 461.447 € au 31 décembre 2022 (pour 578.565 € en 2018) correspondant aux emprunts contractés pour la construction de l'école. Pour ce qui est de la fiscalité directe locale, le taux des taxes n'a pas été modifié à Rustrel au cours de mes deux mandats de Maire. La TH (taxe d'habitation) a été progressivement supprimée et ne s'applique plus qu'aux résidences secondaires (10.87%). En 2022 le taux de la taxe sur le foncier bâti a été de 26.87% (pour 34.93% pour la strate correspondante au niveau national) soit un produit de 273.209 € pour la Commune.

En définitive, notre situation financière est saine et relativement satisfaisante malgré le désengagement de l'état, avec une imposition stable et tolérable, un endettement raisonnable, une capacité d'autofinancement appréciable qui nous permettent en particulier d'envisager sereinement les investissements qui vont être nécessaires dans les années à venir. ●





MARIAGES

- Thilde Pedersen et David Chabanon, le 8 avril 2023

DECES

- Pierrette GOUES décédée le 12 février 2023, à l'âge de 88 ans.
- Paulette GASSIN, née IMBERT décédée le 4 mars 2023, à l'âge de 78 ans.

NAISSANCES

- Livio CECCON fils de Julia MIRAUCOURT & Frédéric CECCON, né le 27 janvier 2023.
- Enzo BLANC CHISTONI fils de Pauline CHISTONI et de Grégory BLANC, né le 27 février 2023. ●



RENDEZ-VOUS « DÉCHETS VERTS » Anne-Marie LOISON



Le SIRTOM de la Région d'Apt a organisé, en partenariat avec l'association Zouvaï et Gesper, le 14 avril 2023, des opérations de broyage de végétaux en déchetterie de Viens et d'Apt. Les particuliers ont pu repartir avec leurs végétaux broyés. Dans le cadre de son programme de réduction de la production des déchets, le SIRTOM a proposé une opération pilote de broyage de déchets verts en déchetterie afin de promouvoir un nouveau service de broyage à domicile initié par l'association Zouvaï. Également, lors de cette journée une présentation et une distribution des composteurs du SIRTOM a été réalisée. Des conseils ont été donnés à tous les curieux sur les bonnes pratiques en matière de gestion des végétaux. L'objectif avoué est clair : réduire la production de déchet en favorisant la valorisation de broyat et résidus végétaux issus de l'entretien des jardins et espaces verts, des fumiers et en réutilisant cette matière organique sur place ou à proximité. Ce que nous appelons couramment « déchets verts » ne sont pas des déchets mais une ressource précieuse. N'oublions pas que le paillage est un précieux allié en cette période de plus en plus longue de sécheresse. Il permet environ 50 % d'économie d'eau, ce qui est loin d'être négligeable.

●

Pour information, l'inauguration du site de compostage de Rustrel (quartier Briegne) aura lieu le mardi 25 avril 17h30. ●

CE PRINTEMPS A L'ESPACE SOCIOCULTUREL DE RUSTREL

● **22 Avril à 18h – CONCERT : Duo Caravelle**

Une musique de chambre du monde

Isabelle Courroy, flute kaval, et Mireille Collignon, viole de gambe

Tarif : 8€ et 5€

● **29 Avril à 20h30 – CONCERT : IOANES – guitare et voix**

Le concert sera enregistré par l'équipe de Pays d'Apt en vidéo avec un dispositif multi-caméra.

Participation libre.

● **11 Mai à 18h – CONFERENCE – Science pour tous**

« Hydrogéologie de Rustrel à Fontaine de Vaucluse »

Christophe EMBLANCH, Doyen de l'UFR-ip Sciences, Technologies, Santé

Présenté par LSBB de Rustrel, introduit par Daniel Boyer

Entrée libre

● **26 Mai à 20h30 – CONCERT-SPECTACLE : « Because we are »**

Chansons de Renaud, par 5 chanteurs & 1 piano

René Brion, Matthieu Philippon, Marité Brion, Flora Hüttl,

Christophe Saladino

Participation libre

● **2 Juin à 19h – ATELIER – CONCERT : Musique de la Méditerranée et des Balkans**

Élèves de l'atelier du Conservatoire de musique Pays d'Apt Luberon.

Ateliers réalisés avec la complicité de l'association l'Oreille Buissonnière.

Entrée libre

● **2 Juillet à 18h30 – CONCERT : Musique classique**

Schumann – Brahms / Piano, violon, cor

Dans le cadre du festival

« Rencontres Musicales Jeunes Talents en Luberon »

Participation libre

● **COURS HEBDOMADAIRES :**

Gymnastique séniors – Tous les vendredis de 9h30 à 11h Inscriptions : Fanny 06 59 02 54 98

Fun & motricité enfants – Tous les jeudis de 17h à 17h45 Inscriptions : Fanny 06 59 02 54 98

Langue provençale – Tous les mercredis de 16h30 à 18h Inscriptions : Yves 06 89 19 21 65



VIE CULTURELLE **Martina KRAMER**

Les premiers mois de l'année sont souvent le moment pour les associations de faire leur Assemblée Générale avec le bilan de l'année écoulée et des prévisions pour l'année en cours, mais aussi un temps pour exercer les activités créatives régulières ou des répétitions de spectacles à venir, entre autres.

L'Espace socio-culturel est désormais le lieu où plusieurs de ces activités trouvent leur place, en bénéficiant des bonnes conditions de la nouvelle salle. Parallèlement aux occupations régulières qui ont continué à leur rythme pendant ce deuxième trimestre de l'année scolaire, notamment le sport et la musique pour les élèves, et les cours hebdomadaires pour les adultes, quelques nouvelles utilisations ont pu avoir lieu.

Ainsi deux « résidences artistiques » de répétition de spectacle, effectuées par les associations La Luette s'entête et ensuite Debrid'arts. A la fin de cette dernière résidence, une séance publique a été présentée sous forme de « morceaux choisis », d'un spectacle pas encore prêt ni terminé, et qui s'intitulera « Bonheur ? Vous avez dit bonheur... ? », avec plusieurs comédiens, chanteurs et musiciens. La Luette s'entête présentera de son côté une création qui a pu être répétée à l'ESC, lors d'un concert-spectacle en mai prochain, intitulé « Because we are », avec cinq chanteurs-comédiens.



L'accueil du public a commencé au mois de mars avec une conférence sur l'Ocre et les ocriers de Rustrel, donnée par Dominique Bel et Daniel Woïgard, grands spécialistes de la question, en présence d'un public curieux ou connaisseur. D'autres conférences à partir des sujets du patrimoine rustrelien pourront être organisées et présentées à l'avenir par l'association Les Amis du patrimoine, en train d'être renouvelée.





Fin mars, l'ESC a accueilli une audience autour du clavecin, présentée par le Conservatoire de musique du Pays d'Apt, réunissant les jeunes élèves musiciens de 9 à 14 ans, devant un public attentif et enthousiaste, composé des parents et des amateurs de musique acoustique, ancienne et contemporaine.



D'autres événements publics sont prévus à l'ESC d'ici l'été, dont une conférence scientifique grand public, une première qui sera présentée par le Laboratoire souterrain à bas bruit, LSBB de Rustrel, avec l'objectif d'instaurer un rendez-vous deux fois par an, « Science pour tous », série de conférences qui permettront à tous les habitants du village, mais aussi un public plus large du Pays d'Apt, de découvrir de nombreuses recherches scientifiques passionnantes qui ont lieu au Laboratoire de Rustrel. Ainsi, l'Espace socio-culturel a ouvert ses portes au public, et nous espérons que chacun y trouvera des événements à son goût, dans l'esprit de partage et de découverte.

Cantine et accueil périscolaire

Suite à la fermeture de la Trésorerie d'Apt le 1^{er} septembre 2022, la commune de Rustrel dépend depuis de celle de Pertuis. Les services de l'état nous imposent donc une gestion de la cantine avec une réservation des repas ainsi que du service périscolaire par paiement en ligne via le Logiciel « Portail famille ». Il permet aux familles de faciliter également la réservation et de payer directement depuis leur domicile sans se déplacer en mairie. Malgré une large diffusion et affichage de cette nouvelle démarche, nous constatons que pour certains, une dette due aux impayés s'accumule depuis des mois. La trésorerie de Pertuis n'autorisant pas ces carences, nous demandons aux parents d'être plus réactifs et vigilants à l'avenir, dans le cas contraire, nous serions contraints d'appliquer prochainement un tarif retard. Pour information, un justificatif pour absence à la cantine doit être envoyé à la mairie sous 4 jours, à défaut de réception, le remboursement du repas ne sera pas effectif. Le secrétariat est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Nous comptons sur votre compréhension et votre coopération.



Avis d'enquête publique PPRI Calavon-Coulon amont et de ses affluents

L'affiche d'information ainsi que l'arrêté du 29 mars 2023 sont téléchargeables sur le site de la mairie, à cette adresse : <https://www.rustrel.fr/avis-d-enquete-publique>

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PROJET D'ÉLABORATION DU PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE D'INONDATION DU CALAVON-COULON AMONT ET DE SES AFFLUENTS SUR LES COMMUNES DE :

Apt, Bonnieux, Beaumettes, Cabrières-d'Avignon, Caseneuve, Castellet, Gargas, Gignac, Gordes, Goult, Joucas, Lacoste, Lioux, Maubec, Ménerbes, Murs, Oppède, Roussillon, Rustrel, Saint-Martin-de-Castillon, Saignon, Saint-Saturnin-lès-Apt, Viens, Villars.

Mme la Préfète de Vaucluse a ouvert une enquête publique portant sur le projet d'élaboration du plan de prévention du risque d'inondation (PPRI) du Calavon-Coulon amont et de ses affluents. Cette enquête d'une durée de 32 jours, se déroulera du 25 avril 2023 9h00 au 26 mai 17h00.

Les proverbes et les dictons provençaux sont nombreux. En voici quelques-uns en lien avec la saison du printemps qui débute et quelques autres, témoins de la sagesse (pour ne pas dire de la philosophie) populaire.

(Prouvèrbi e dicho prouvençau soun noumbrous. Veici quaucun, evoucant lou printèms o la sagesso, pèr de pas dire la filousoufio poupulàri.)



- **Abriéu a trento. Se plouvié trent'un, farié mau en degun**

Avril a trente jours. S'il en pleuvait trente et un cela ne ferait mal à personne.

- **Au mes d'abriéu, t'aléuges pas d'un liéu, Au mes de mai, fas ço que te plai.**

Au mois d'avril ne t'allège pas d'un fil, Au mois de mai, fais ce qu'il te plait.

- **Quand plòu per la sant Médar, de la recordo empourto un quart. Quand plòu pas, n'empourto la mita.**

Quand il pleut pour la Saint Médard, de la récolte il manque un quart. Quand il ne pleut pas, il en manque la moitié.

- **Qu s'alèuge avant lou mes de mai, segur noun saup ço que fai.**

Celui qui s'allège avant la fin du mois de mai, certainement ne sait ce qu'il fait.

- **Quand la dindouleto volo bas, se noun plòu, noun tardara.**

Quand l'hirondelle vole bas, s'il ne pleut pas, il ne tardera pas.

- **Noun es riche qu'a de bèn, mai aquéu que se contento.**

N'est pas riche celui qui a du bien, mais celui qui sait s'en contenter.

- **Es pas bèu ço qu'es bèu, mai es bèu ço qu'agrado.**

N'est pas beau ce qui est beau, mais est beau ce qui plait.

- **Qu de rèn se melo, de rèn de demelo.**

Qui de rien se mêle, de rien se démêle.

- **Se plòu, fa la fango.**

S'il pleut, il y aura de la boue...

